RURAL VISION

magazine#4

Donner à l'Europe rurale les moyens d'agir

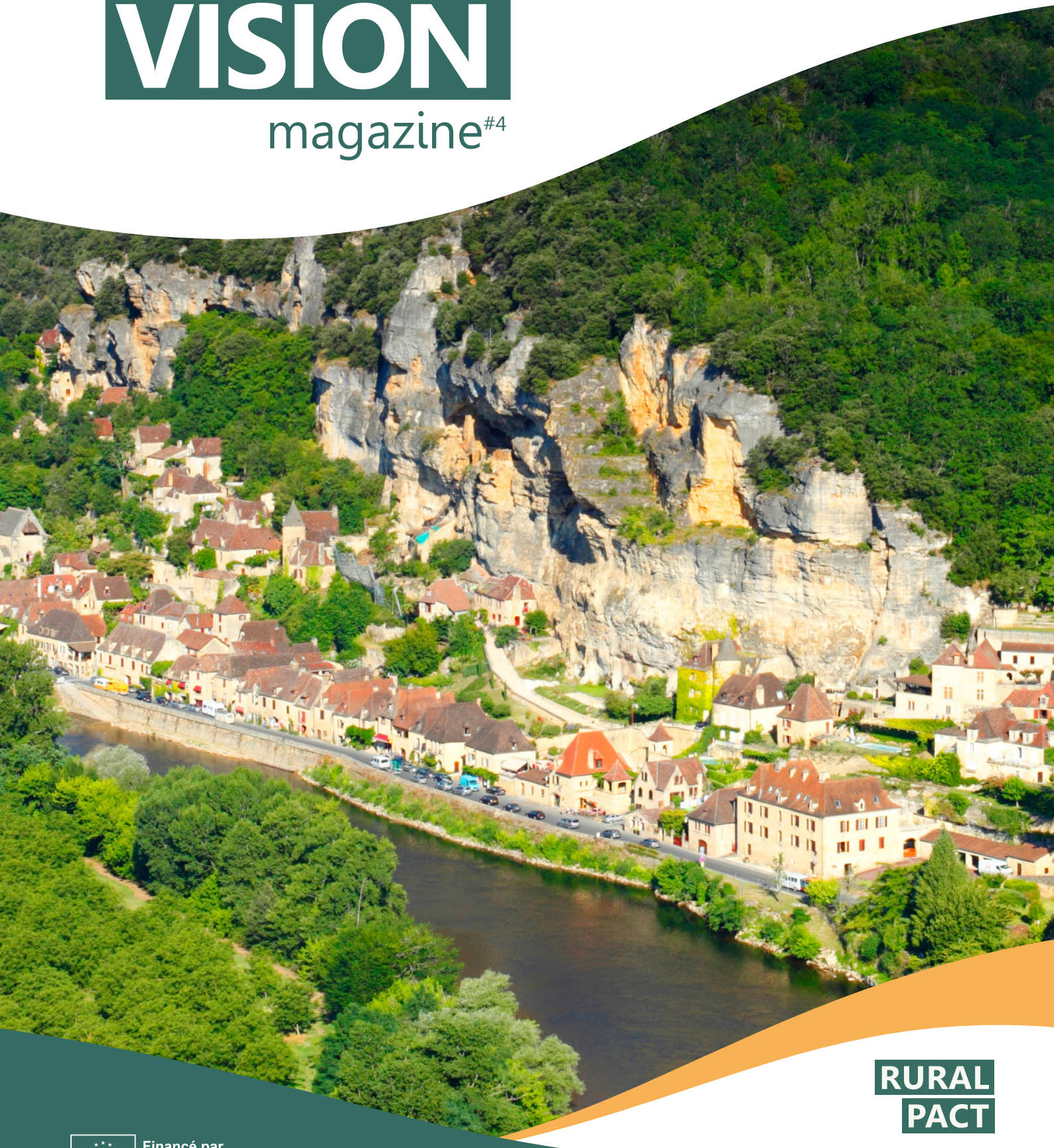

RURAL PACT

Financé par l'Union européenne

Table des matières

3
La voix des territoires ruraux dans le prochain cadre politique de l'UE : pourquoi et comment s'engager

5
Une dimension rurale plus forte après 2027 : perspectives du CdR et du CESE

6
Rendre les zones rurales plus attractives : l'apport des approches intégrées

8
Renouvellement des générations au-delà de l'agriculture : construire des futurs ruraux intergénérationnels

9
Faire fonctionner les approches territoriales intégrées : trois leçons tirées de toute l'Europe

10
Qu'est-ce qui fait prospérer les écosystèmes d'innovation rurale ? Trois perspectives pour bâtir une innovation durable

12
Comment le Pacte rural prend forme en Europe : expériences nationales et régionales

13
Pourquoi l'engagement politique est-il important pour l'Europe rurale ?

14
Piloter le changement sur le terrain : chaque action compte pour la vision rurale

15
Connecter les gens, inspirer l'action : au cœur des groupes communautaires du Pacte rural



ÉDITORIAL

D'où qu'ils vivent, tous les Européens devraient pouvoir jouir de la liberté fondamentale de rester là où ils choisissent de construire leur vie. C'est ce que nous entendons par le « **droit de rester** ». Veiller à ce que rester soit un véritable choix pour tous et que les personnes ne soient pas contraintes de partir en raison d'un manque d'opportunités.

Il est particulièrement difficile d'offrir les conditions et moyens adéquats à cet effet dans les zones rurales isolées. Les gens ont besoin d'accéder à des emplois de qualité et à des opportunités économiques, à un logement abordable, à des transports efficaces, à une connectivité numérique, à des infrastructures modernes et à des services publics fiables tels que l'éducation, la garde d'enfants et les soins de santé. Ce sont les **bases d'une bonne qualité de vie**. Ce sont souvent aussi les facteurs déterminants pour décider de bâtir son avenir dans un lieu particulier.

C'est pourquoi la Commission européenne élabore la **première stratégie européenne pour le droit de rester**. S'appuyant sur le travail de qualité accompli dans le cadre de la vision rurale de l'UE, cette stratégie complète les travaux de la Commission sur d'autres stratégies territoriales dédiées aux régions frontalières orientales de l'Union européenne, aux îles, aux régions ultrapériphériques et aux villes.

Elle s'appuiera sur plus de 700 contributions reçues de la part des parties prenantes des 27 États membres de l'UE et fournira un **cadre commun** dans différents domaines d'action. Un cadre qui renforcera l'attractivité de nos régions et créera les conditions pour que les personnes restent, travaillent et s'épanouissent.

La mise en œuvre de ces conditions nécessite une **forte coordination entre les différents domaines d'action**. La politique de cohésion a un rôle central à jouer pour remédier aux causes profondes des déséquilibres territoriaux en investissant dans des solutions basées sur les spécificités locales, qui répondent aux besoins des territoires. Dans le même temps, mettre en oeuvre le droit de rester demande une **approche intégrée** qui réunit diverses politiques publiques. En tant que vice-président exécutif chargé de la cohésion et des réformes, je veille à la coordination entre plusieurs domaines d'action, notamment l'agriculture, les transports, le tourisme, la pêche et l'économie bleue. Ces domaines jouent également un rôle important dans le renforcement de la compétitivité et la concrétisation du droit de rester.

En outre, le droit de rester est l'un des principaux objectifs du futur budget de l'UE après 2027 et des plans de partenariat nationaux et régionaux (PPNR) proposés. La stratégie du droit de rester vise à contribuer à l'élaboration des PPNR en fournissant des solutions pratiques et des orientations sur **la manière dont les politiques européennes et nationales peuvent être mobilisées** pour renforcer l'attractivité, la prospérité et la résilience des régions de l'Union.

L'objectif est simple mais ambitieux : chaque Européen doit avoir la liberté de construire son avenir là où il choisit de vivre. Sa réalisation nécessite l'**engagement, la coopération et la coordination** de tous les acteurs et de tous les niveaux de gouvernance afin de faire du droit de rester une réalité pour les personnes et les communautés partout dans l'UE.

Raffaele Fitto,
Vice-président exécutif chargé
de la cohésion et des réformes,
Commission européenne

La voix des territoires ruraux dans le prochain cadre politique de l'UE : pourquoi et comment s'engager



Par Urszula Budzich-Tabor,
Bureau d'appui au Pacte rural

Les parties prenantes rurales doivent s'engager dès le début

Le cadre politique proposé pour l'UE après 2027 donne aux États membres une plus grande flexibilité pour décider de la manière dont le financement de l'UE contribuera à soutenir le développement des zones rurales. Si cela crée des opportunités pour un développement territorial plus intégré, cela signifie également que les décisions concernant les priorités de financement, la gouvernance et la mise en œuvre seront de plus en plus prises aux niveaux national et régional. Dans le cadre du principe de partenariat, les parties prenantes rurales ont donc un rôle important à jouer pour s'assurer que les futurs plans de partenariat nationaux et régionaux (PPNR) reflètent les besoins et les opportunités des communautés rurales.

De nouvelles opportunités – et de nouvelles incertitudes

À partir de 2028, la Commission propose de consolider l'ensemble actuel des instruments de financement en un fonds européen unique couvrant la cohésion économique, sociale et territoriale, l'agriculture et les zones rurales, la pêche et les affaires maritimes, la prospérité et la sécurité. Les États membres alloueraient ces ressources par le biais des PPNR proposés.

La proposition prévoit un **soutien plus intégré aux zones rurales via un cadre unique**. Toutefois, les parties prenantes rurales ont identifié trois principaux domaines d'incertitude :

- **Financement** – Bien que la Commission propose de consacrer au moins 10% de l'enveloppe non préaffectée aux zones rurales, les gouvernements nationaux auront plus de flexibilité pour décider de l'utilisation des ressources des PPNR.
- **Priorités politiques** – Les États membres définiront des mesures et des objectifs reflétant les priorités nationales, et la mesure dans laquelle les interventions existantes seront poursuivies et la forme qu'elles prendront ne sont pas claires.
- **Gouvernance** – Les États membres peuvent désigner des autorités de gestion et des comités de coordination séparément pour chaque chapitre de leur PPNR, ce qui signifie que la majeure partie des structures de gouvernance – et la manière dont les acteurs ruraux peuvent s'engager avec elles – reste incertaine jusqu'à ce que le contenu des plans soit finalisé.

Quels sont les points que les acteurs ruraux pourraient défendre ?

Les discussions au sein du Pacte rural montrent que les parties prenantes rurales sont prêtes à s'engager avec les autorités nationales chargées d'élaborer les PPNR. Trois priorités ont émergé.

Premièrement, elles souhaitent s'assurer qu'une **part adéquate des financements est allouée aux zones rurales**, reflétant à la fois leur importance pour la société européenne et leur contribution à la réalisation des objectifs du nouveau fonds PPNR.

Deuxièmement, elles appellent à des **priorités d'investissement larges** à même de répondre à la diversité des besoins et des opportunités en milieu rural. Il s'agit notamment du développement économique au-delà de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture, des emplois durables, de l'accès aux services, de la culture, de la qualité de vie et de la stratégie émergente de l'UE sur le droit de rester.

Troisièmement, elles soulignent l'importance de **renforcer les approches bottom-up (ascendantes)** par le biais d'un principe de partenariat renforcé, d'une réduction de la charge administrative et d'une utilisation plus large d'instruments territoriaux, en particulier le développement local à initiative des acteurs locaux (CLLD).

Préparer le dialogue

Dans le cadre du principe de partenariat renforcé, les gouvernements nationaux élaboreront les PPNR en collaboration avec les autorités régionales et locales et les parties prenantes concernées, y compris des représentants des communautés rurales. Dans le même temps, les gouvernements devront concilier les priorités rurales avec celles d'autres intérêts territoriaux et sectoriels, tout en respectant un calendrier exigeant qui mènera au début de la nouvelle période de financement en 2028.

Les organisations rurales doivent donc être bien organisées et prêtes à s'engager au bon moment pour s'assurer que les perspectives rurales soient reflétées dans les plans.

Différentes approches selon les États membres

Plusieurs États membres adoptent déjà différentes approches concernant l'engagement des parties prenantes.

En **Pologne**, le ministère chargé de l'élaboration des PPNR a mis en place une équipe d'environ 90 acteurs issus de différents domaines thématiques, dont un groupe dédié à la dimension territoriale, afin de contribuer à l'élaboration des objectifs stratégiques et des mesures du plan.

En **Estonie**, l'implication des acteurs combine des séminaires nationaux et régionaux, des conférences et des consultations écrites. Le processus met l'accent sur l'inclusivité, la légitimité et l'analyse des politiques, l'Union LEADER agissant en tant que partenaire stratégique.

En **Autriche**, l'implication des acteurs repose sur une co-conception ciblée qui va au-delà des larges consultations traditionnelles et vient les compléter. Forums de dialogue, webinaires, ateliers et groupes de travail techniques prévus contribuent tous à l'élaboration du futur PPNR.

Le calendrier indicatif ci-dessous présente les principales étapes de l'élaboration des PPNR et les possibilités d'engagement des acteurs, sur la base du projet de législation européenne et des plans des États membres disponibles en juillet 2026.

Engagement tout au long du processus aux niveaux national et européen

L'implication des acteurs doit se poursuivre **tout au long de l'élaboration des PPNR**. Les organisations rurales devraient participer aux consultations en amont, aux groupes de travail thématiques et aux appels publics à contributions, tout en s'engageant auprès des membres du Parlement national, des autorités régionales et locales et des organisations de recherche travaillant sur le développement rural.

Il est tout aussi important de veiller à ce que les voix rurales restent impliquées une fois les plans mis en œuvre, par le biais de leur participation aux comités de suivi, aux groupes de pilotage et aux organes de gouvernance similaires.

Parallèlement aux discussions nationales, les parties prenantes rurales sont également encouragées à participer à l'élaboration du cadre législatif final de l'UE dans la mesure du possible. Cela peut être réalisé par le biais d'organisations européennes représentant les intérêts ruraux, telles que le Partenariat pour l'Europe rurale (PREPARE), le Réseau européen LEADER pour le développement rural (ELARD), l'Alliance européenne des communautés rurales (ERCA), Jeunesse rurale européenne (RYE) et d'autres.

Le Bureau d'appui au Pacte rural continuera à soutenir ce processus en informant les membres du Pacte rural des évolutions législatives, des débats politiques, des opportunités d'implication et des initiatives des acteurs par le biais de ses actualités, de sa newsletter mensuelle et de ses envois de mails ciblés.

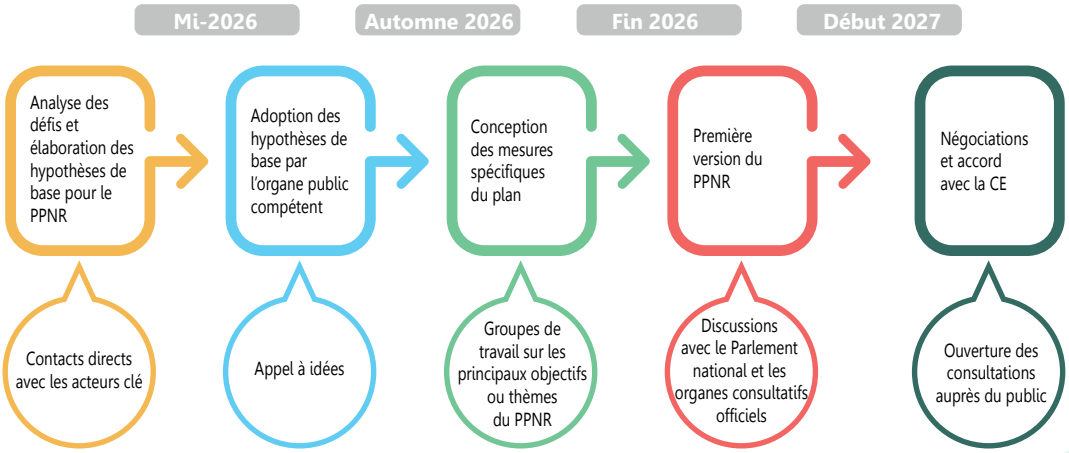

Laboratoire de politiques du Pacte rural : « Ancrer les territoires ruraux dans les plans de partenariat nationaux et régionaux » : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/events/anchoring-rural-areas-national-and-regional-partnership-plans_en

Une dimension rurale plus forte après 2027 : perspectives du CdR et du CESE

Alors que le cadre politique et budgétaire de l'UE après 2027 prend forme, comment les besoins et les opportunités des zones rurales peuvent-ils rester au centre des préoccupations ? Les rapporteurs de l'avis du CdR et du CESE partagent leur point de vue sur le renforcement de la dimension rurale au sein de la politique de cohésion et l'intégration du test rural (rural proofing) dans l'élaboration des politiques, le financement et la gouvernance de l'UE.





Radim Sršeň, rapporteur de l'avis du Comité européen des régions (CdR), et Edina Ocsko, présidente de Smart Village Network Services

L'adoption à l'unanimité de l'avis du Comité européen des régions intitulé « L'avenir du développement rural après 2028 » reflète un appel partagé à ce que le développement rural devienne un **objectif central de la politique de cohésion**.

L'avenir du développement rural est à un carrefour : les zones rurales peuvent devenir soit des musées, soit des lieux dynamiques et attractifs pour toutes les générations.

Les zones rurales sont confrontées à de nombreux défis, mais elles ont un grand potentiel. Une **approche globale, territoriale, intégrée, multi-fonds et multi-politiques** est la seule recette pour leur avenir. Cela devrait refléter les besoins des quelque 30% de citoyens européens qui vivent dans des zones rurales.

Un soutien spécifique est également nécessaire pour des instruments tels que **LEADER/CLLD et les villages intelligents (Smart Villages)**, qui se sont avérés très efficaces pour mobiliser les citoyens et fournir des solutions adaptées dans toute l'Europe.

Fondé sur le **principe de subsidiarité**, le cadre post-2027 devrait garantir la participation effective des autorités locales et régionales et d'autres partenaires ruraux tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de partenariat nationaux et régionaux.

Cette approche peut libérer le potentiel stratégique des zones rurales, améliorer la qualité de vie et contribuer à inverser le déclin démographique et le mécontentement croissant.



Lidija Pavić-Rogošić, rapporteure de l'avis du Comité économique et social européen (CESE)

Le test rural (rural proofing) devrait devenir une composante systématique et participative de l'élaboration des politiques de l'UE, garantissant que les réalités spécifiques des zones rurales soient prises en compte dès la conception de la politique jusqu'à sa mise en œuvre et son évaluation. Plutôt qu'une évaluation ponctuelle, il devrait être **intégré dans les domaines politiques concernés et à tous les niveaux de gouvernement**.

Le CESE a constamment souligné que l'efficacité du test rural nécessite **l'implication des communautés rurales, des organisations de la société civile, des partenaires sociaux et des acteurs locaux**. Leurs connaissances et leur expérience sont essentielles pour identifier les impacts territoriaux, façonner les réponses politiques et s'assurer que les mesures reflètent les besoins et les opportunités locales. Lorsque des impacts territoriaux négatifs sont identifiés, le test rural devrait conduire à des ajustements.

Pour obtenir des résultats, le test rural doit être **étayé par des données fiables** sur les défis et les opportunités auxquels sont confrontées les communautés rurales, ainsi que par des **responsabilités claires, un renforcement des capacités et un suivi transparent**. L'**Observatoire rural** devrait devenir un instrument permanent, tandis qu'une **forte coordination** entre les administrations, des **rapports réguliers** et l'échange de **bonnes pratiques** sont également nécessaires.

En fin de compte, le test rural devrait contribuer à rendre les zones rurales attrayantes pour y vivre, y travailler et y investir, en soutenant un développement territorial équilibré et en permettant aux habitants de rester, de revenir et de s'épanouir.

Rendre les zones rurales plus attractives : l'apport des approches intégrées

Les pays et régions de l'UE s'engagent et explorent des approches plus intégrées du développement rural en réponse aux changements démographiques, aux transitions économiques et aux disparités territoriales. Alors que les discussions sur les futurs plans de partenariat nationaux et régionaux (PPNR) avancent, l'attention se porte sur la manière dont les politiques peuvent mieux refléter les réalités rurales diverses et renforcer l'attractivité territoriale.

Les perspectives de l'Irlande, de la Région française du Grand Est et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mettent en évidence des enseignements pratiques sur la coordination des politiques et des niveaux de gouvernance, l'adaptation du soutien aux contextes locaux et l'harmonisation des investissements avec les besoins et les atouts territoriaux. Leurs expériences offrent des perspectives pour les futures politiques rurales et la planification intégrée en Europe.

Laboratoire de politiques du Pacte rural sur la coordination des politiques : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/events/policy-lab-enhancing-policy-coordination-vibrant-rural-areas_en

Informations par pays sur l'avancement du Pacte rural : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/countries_en

Note d'information « La mise en œuvre du Pacte rural dans les États membres » (disponible dans toutes les langues de l'UE) : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/publications/making-rural-pact-happen-member-states_en

Programme de l'OCDE « Repenser l'attractivité régionale » : https://www.oecd.org/fr/about/programmes/rethinking-regional-attractiveness.html



Michelle McKiernan,
Unité de stratégie rurale,
Ministère du Développement rural et communautaire et du Gaeltacht, Irlande

La stratégie irlandaise « Notre futur rural » montre que **le renforcement de l'attractivité des zones rurales nécessite une approche intégrée et mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics**. Depuis son lancement en 2021, la stratégie a montré comment l'intégration du développement rural dans l'ensemble de l'action gouvernementale peut améliorer la cohérence des politiques et produire des résultats plus coordonnés et plus adaptés aux territoires.

La stratégie est soutenue par des **mécanismes de coordination intergouvernementale qui réunissent plusieurs ministères**, permettant une mise en œuvre coordonnée dans tous les secteurs, y compris les transports, les entreprises, la connectivité numérique, le logement et les services publics. Ces accords ont **contribué à réduire la fragmentation des politiques, à aligner les priorités d'investissement et à favoriser une culture de la planification plus intégrée** dans laquelle le développement rural est reconnu comme une responsabilité partagée par l'ensemble du gouvernement.

La stratégie a également renforcé la **prise en compte des incidences rurales dans l'élaboration de nouvelles initiatives politiques**. Par le biais d'orientations et de ressources pratiques, les services sont encouragés à évaluer, dès les premières étapes de l'élaboration des politiques, les effets que les nouvelles politiques et programmes pourraient avoir sur les communautés rurales. Les pouvoirs publics ont ainsi été **sensibilisés aux incidences territoriales** tandis que les opportunités et les défis auxquels sont confrontées les zones rurales sont mieux pris en compte dans les politiques nationales.

Les mécanismes de gouvernance – y compris **le suivi régulier, la collaboration interministérielle et le dialogue continu** avec les autorités locales, les organismes régionaux, les organisations communautaires et d'autres acteurs ruraux – ont renforcé la responsabilité, amélioré la cohérence des politiques et soutenu une mise en œuvre plus réactive et adaptée au contexte local.

La prochaine version de la stratégie « Notre futur rural » s'appuiera sur cette approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics, en fournissant un cadre stratégique pour soutenir les investissements coordonnés et renforcer davantage la résilience et l'attractivité des communautés rurales.

L'expérience de la mise en œuvre de la stratégie constitue une base solide pour le développement des PPNR, démontrant comment la coordination intergouvernementale, l'engagement des parties prenantes et une approche territoriale du développement peuvent garantir que les investissements répondent aux divers besoins des zones rurales.



Franck Leroy,
Région Grand Est, France

Depuis avril 2024, la Région Grand Est met en œuvre son Pacte pour les ruralités, un engagement politique fort pour placer les zones rurales au cœur de l'action régionale.

En 2024, avec le Pacte pour les ruralités, nous avons fait un choix clair : placer les zones rurales au cœur de nos priorités régionales. Les communautés rurales ne sont pas des lieux laissés pour compte. Ce sont des lieux où les gens innovent, créent des emplois et façonnent l'avenir de notre région. Notre rôle est de leur donner les moyens d'agir, en écoutant les besoins locaux et en soutenant les initiatives qui donnent vie à leurs ambitions.

La Région adapte son soutien à la diversité des zones rurales grâce à 12 bureaux régionaux, à des procédures simplifiées, à des dispositifs de financement sur mesure et à des mécanismes de soutien dédiés, contribuant ainsi à concrétiser les projets locaux.

Depuis le lancement du Pacte, plus de **500 millions d'euros de financements régionaux et européens** ont soutenu **5 600 projets**, allant de l'amélioration des milieux de vie et de la préservation des ressources naturelles au soutien des entreprises et de la transition écologique.

La Région investit également dans la jeunesse à travers des initiatives en matière d'éducation, de mobilité, de formation et d'emploi, notamment grâce à son **programme d'hébergement en internat à 1 euro par mois**, qui bénéficie à plus de 15 000 lycéens chaque année.

À travers le Pacte pour les ruralités, la Région Grand Est réaffirme son ambition de proposer des solutions concrètes et ancrées localement et de construire un avenir plus solide pour les communautés rurales.



Image par StevanZZ sur Canva



Fernando Riaza, Michael Flood et
José Ignacio Donoso Salas, Centre de
l'OCDE pour l'entrepreneuriat,
les PME, les régions et les villes

Alors que la concurrence s'intensifie pour attirer les travailleurs qualifiés, les investissements, les visiteurs et les idées, l'OCDE a travaillé avec plus de 60 régions dans ses pays membres sur l'attractivité des zones rurales et régionales. Notre travail montre l'importance de **commencer par répondre aux besoins fondamentaux avant de se lancer dans des projets de grande envergure** : des services de proximité de qualité, des logements, des écoles, des services de santé, des transports, une connectivité numérique et une qualité de vie satisfaisante pour accueillir de nouveaux habitants.

Les régions rurales doivent ensuite s'appuyer sur ces fondations pour construire un projet d'avenir crédible, soutenu par des investissements et des actions concrètes, et ancré dans leurs atouts spécifiques, tels que leur capital naturel, leur héritage industriel et leur vie communautaire. Ces atouts sont souvent sous-estimés.

Les régions rurales accueillent un peu plus d'un quart de la population de l'OCDE, mais représentent près de la moitié de ses emplois manufacturiers. Les spécialisations locales peuvent soutenir le patrimoine culturel, les exportations et l'identité locale. L'innovation n'est pas non plus limitée aux villes : dans les zones rurales d'Écosse, les régions éloignées ont contribué à une grande partie de la croissance de la productivité du pays au cours de la dernière décennie, soutenues par l'esprit d'entreprise et l'innovation sociale.

Pour les futurs PPNR, **l'attractivité rurale nécessitera une vision à long terme, une approche globale des politiques publiques, des financements pérennes et une coordination entre les différentes administrations publiques et les acteurs locaux**. Les approches intégrées fonctionnent mieux lorsque **les besoins ruraux restent visibles tout au long du cycle politique**, soutenus par le test rural, des données territoriales et l'implication de la communauté. L'objectif devrait être de connecter les investissements, les politiques et les atouts locaux afin de faire de l'attractivité des territoires ruraux une perspective d'avenir crédible pour leurs habitants, les entreprises et les nouvelles générations.

Renouvellement des générations au-delà de l'agriculture : construire des futurs ruraux intergénérationnels




Par Tatiana Ferreira et Alen Mujčinović, Observatoire européen de la jeunesse rurale

Le renouvellement des générations ne se limite pas à la succession dans l'agriculture. Les communautés rurales ont également besoin de jeunes entrepreneurs, professionnels, prestataires de services, artisans et leaders communautaires pour rester des lieux dynamiques où il fait bon vivre et travailler.

Créer les conditions pour que les jeunes générations puissent construire leur avenir dans les zones rurales devient donc un **enjeu territorial de plus en plus important**. Ce message clé a émergé lors du webinaire des bonnes pratiques du Pacte rural consacré au renouvellement des générations dans les entreprises rurales, qui a examiné les mesures politiques et les exemples pratiques montrant comment les approches intégrées peuvent renforcer les économies et les communautés rurales.

Créer les bonnes conditions

Le renouvellement des générations **dépend de la vitalité à long terme de l'ensemble de l'économie rurale**. Les petites et moyennes entreprises, le tourisme, l'artisanat, les services de proximité et les organisations communautaires contribuent tous à créer des lieux attractifs où les gens peuvent choisir de rester, de revenir ou d'investir. Le développement de ces perspectives nécessite des conditions favorables à l'entrepreneuriat, à la qualité des emplois et à l'apprentissage tout au long de la vie.

En outre, les jeunes identifient des **opportunités croissantes liées aux transitions verte et numérique**, notamment dans les énergies renouvelables, la bioéconomie, le tourisme durable, les services de soins et la numérisation des entreprises rurales.

Des recherches menées par l'Observatoire européen de la jeunesse rurale (EURYO) révèlent que les **décisions des jeunes sont influencées par bien plus que l'emploi seul**. Le logement, la mobilité, l'éducation, la connectivité numérique, l'accès aux services essentiels et les possibilités de participer à la vie communautaire influencent la décision des jeunes de rester, de revenir ou d'investir dans les zones rurales.

Apprendre à travers les générations

Des **écosystèmes entrepreneuriaux ruraux** solides sont tout aussi importants. La continuité des entreprises dépend de plus en plus de la transition au-delà de la succession familiale traditionnelle vers des **modèles de transmission d'entreprise plus diversifiés**, soutenus par le mentorat, les services de conseil et l'accompagnement pratique.

Le transfert de connaissances intergénérationnel permet aux professionnels expérimentés de transmettre leur expertise, leur confiance, leurs réseaux de collaboration et leurs connaissances locales, ainsi que leurs atouts économiques. Les exemples présentés lors du webinaire du Pacte rural, issus d'Autriche, d'Espagne, d'Allemagne et de Slovénie ont montré comment **l'accompagnement personnalisé, le mentorat, des programmes d'incubation et des initiatives de transmission d'entreprise** peuvent renforcer la continuité des entreprises et le renouvellement des générations dans les zones rurales.

Construire un futur attirant dans les zones rurales

Les discussions du webinaire ont confirmé ces conclusions, soulignant que les **écosystèmes ruraux attractifs dépendent de stratégies intégrées et ancrées sur le territoire** qui associent les opportunités économiques à des services de qualité, au logement, à la connectivité et à de solides partenariats locaux. Le webinaire a également souligné que les femmes, les nouveaux arrivants, les étudiants internationaux et les experts seniors représentent des ressources précieuses pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre, soutenir l'entrepreneuriat et la vie communautaire. Le mentorat, le réseautage et l'apprentissage entre pairs contribuent à rapprocher les générations et à renforcer la confiance et les compétences nécessaires à une carrière réussie dans les zones rurales.

Le renouvellement des générations ne consiste donc pas simplement à remplacer une génération par une autre. Il s'agit de créer des territoires ruraux où des personnes de différents âges peuvent contribuer, collaborer et construire ensemble un avenir à long terme.

Webinaire sur les bonnes pratiques en matière de renouvellement des générations : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/events/generational-renewal-rural-businesses-empowering-youth-supporting-elders_en

EURYO : https://www.euryo.org/web/

Faire fonctionner les approches territoriales intégrées : trois leçons tirées de toute l'Europe

En Europe, des instruments territoriaux tels que LEADER/CLLD, les villages intelligents (Smart Villages) et les investissements territoriaux intégrés (ITI) aident les communautés rurales à relever des défis complexes grâce à des approches intégrées et basées sur le territoire. Bien qu'ils diffèrent en termes de portée et de gouvernance, ils partagent des objectifs communs : renforcer la participation, améliorer la coordination et soutenir le développement territorial à long terme.

S'appuyant sur les expériences de LEADER/CLLD pluri-fonds en Nouvelle-Aquitaine (France), de l'approche villages intelligents (Smart Villages) à Ballyboughal (Irlande) et de l'ITI Pinhal Interior (Portugal), cet article explore les leçons pratiques pour le cadre politique post-2027.



Luís Matias, Pinhal Interior ITI, Portugal

Le projet ITI Pinhal Interior a été développé après des incendies de forêt dévastateurs, comme réponse à long terme aux défis auxquels est confronté un territoire rural fonctionnel à faible densité (c'est-à-dire incluant les villages, les villes et leur arrière-pays). Regroupant 24 communes et cinq intercommunalités, il combine **plusieurs instruments de financement autour d'un plan d'action territorial partagé**, coordonné par une agence de développement territorial.

Notre expérience montre que la construction de la résilience territoriale nécessite plus que des réponses d'urgence. Les politiques post-2027 devraient mieux **reconnaître les territoires ruraux fonctionnels**, soutenir une **coordination plus étroite entre les différents niveaux de gouvernance** et offrir une plus grande **flexibilité pour combiner différentes sources de financement**. Des investissements intégrés simplifiés et gérés localement, fondés sur des priorités territoriales communes et la participation de la communauté, contribueraient à transformer les vulnérabilités à long terme en opportunités de résilience, de compétitivité et de développement rural durable.

Webinaire sur les bonnes pratiques du Pacte rural sur les instruments territoriaux : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/events/good-practice-webinar-territorial-instruments-leaderclld-integrated-territorial-investments_en



Catherine Hua, Groupe d'action locale Périgord Vert, France

L'approche CLLD pluri-fonds de la Nouvelle-Aquitaine combine le programme LEADER avec des financements régionaux de développement (FEDER) dans le cadre de stratégies de développement local. Chaque stratégie permet au groupe d'action locale (GAL) de décider du fonds utilisé pour soutenir un projet. Notre expérience montre que l'**affectation par la Nouvelle-Aquitaine de financements substantiels au développement territorial élargit les ressources pour le développement local**, et que l'accès des GAL aux fonds FEDER **améliore la coordination** entre les GAL, l'autorité de gestion et les services régionaux, y compris ceux qui sont en charge du secteur à but non lucratif, de l'économie circulaire, de la culture et du tourisme.

Dans le même temps, les différentes règles d'éligibilité, les délimitations de financement et les systèmes de gestion ajoutent de la complexité et peuvent limiter la flexibilité. L'une des principales leçons à tirer du cadre post-2027 est que des **règles plus harmonisées entre les instruments de financement** rendraient les approches territoriales intégrées plus simples, plus efficaces et plus faciles à mettre en œuvre.



Ian Dempsey, Prescience, Irlande

L'expérience villages intelligents de Ballyboughal (Smart Villages) a montré l'importance de centrer le développement rural sur la résilience, la qualité de vie et le bien-être. En partant des priorités de la communauté, la **stratégie a traduit une vision commune en actions concrètes** en matière de gouvernance, d'aménagement des espaces, de biodiversité, de patrimoine, de loisirs et de bien-être social, avec une mise en œuvre menée par des structures communautaires locales et des groupes de bénévoles.

L'une des leçons clé est que **la capacité à concrétiser une vision commune doit être à la hauteur de cette vision**. Le renforcement de la gouvernance locale, des compétences, du volontariat et du leadership communautaire est tout aussi important que l'obtention du financement des projets. Les futures politiques rurales devraient donc **investir non seulement dans des projets, mais aussi dans le capital social à long terme, les capacités locales, les réseaux et les partenariats** qui permettent aux communautés de transformer les idées en actions durables.

Qu'est-ce qui fait prospérer les écosystèmes d'innovation rurale ? Trois perspectives pour bâtir une innovation durable

L'innovation dans les zones rurales est de plus en plus considérée comme essentielle pour renforcer la résilience, la compétitivité et la qualité de vie. Mais l'innovation réussit rarement en vase clos. En Europe, les pouvoirs publics, les professionnels et les acteurs locaux explorent les moyens de créer des écosystèmes d'innovation rurale plus solides en reliant les personnes, les idées, les financements et les expérimentations.

L'innovation rurale prend de nombreuses formes, de l'expérience espagnole qui relie l'innovation aux défis démographiques, à l'expérience autrichienne avec des systèmes de soutien à l'innovation rurale plus larges, en passant par le projet SMART ERA qui met l'accent sur l'expérimentation et l'extension. Cet article examine les conditions qui peuvent contribuer à rendre l'innovation rurale plus visible, plus connectée et plus durable au fil du temps.

Documents et rapport du webinaire de bonnes pratiques du Pacte rural sur l'innovation rurale: https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/events/good-practice-webinar-rural-innovation_en

Bonnes pratiques, actualités, événements, publications : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/topics/research-and-innovation_en

Brochure sur les bonnes pratiques en matière d'innovation locale : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/publications/good-practice-brochure-place-based-innovation_en



María Martos,
Ministère de la Transition écologique et du Défi démographique (MITECO), Espagne

La dépeuplement rural en Espagne ne concerne pas seulement les villages qui perdent des habitants, mais aussi les territoires qui voient diminuer les opportunités, les services, l'emploi et les perspectives d'avenir. Toutefois, les communautés rurales ne partent pas de zéro : elles réunissent **des connaissances, des réseaux communautaires, une identité, un patrimoine et la capacité d'innover de l'intérieur**.

C'est dans ce cadre que le réseau des centres d'innovation territoriale (Red CIT) a vu le jour, promu par le Secrétariat général du MITECO pour le défi démographique et co-développé avec les conseils provinciaux. Le ministère agit comme le centre névralgique du réseau et fournit le cadre stratégique, tandis que les conseils provinciaux se concentrent sur des stratégies adaptées aux besoins locaux spécifiques.

Le réseau CIT est en expansion et relie actuellement les 28 centres territoriaux d'innovation (CIT) provinciaux, en créant un écosystème national de l'innovation qui implique des acteurs pertinents tels que les représentants des gouvernements locaux, régionaux et nationaux, les entreprises, les institutions de connaissance, les citoyens et les régions.

Les CIT provinciaux eux-mêmes agissent comme des écosystèmes territoriaux locaux et des laboratoires de transformation, en fournissant une **assistance méthodologique pour orienter l'innovation dans leurs territoires, renforcer les capacités et faciliter l'accès aux financements**. Leur valeur réside dans la **combinaison de la gouvernance à plusieurs niveaux, du soutien technique et de l'innovation sociale** pour favoriser l'entrepreneuriat, attirer les talents, améliorer les services et renforcer l'équité territoriale.

Le CIT de la province de Teruel offre un exemple de la manière dont la société civile, les entreprises et les acteurs publics peuvent co-gérer des initiatives, notamment un forum d'innovation rurale, un programme de réhabilitation de logements vacants et des projets interprovinciaux conjoints sur l'entrepreneuriat rural.



Rita Trattnigg, Ministère fédéral de l'Agriculture, de la Sylviculture, de la Protection du climat et de l'environnement, des Régions et de la Gestion de l'eau, Autriche

L'approche autrichienne de l'innovation rurale repose sur la conviction que l'impact régional le plus important provient de la **coopération intersectorielle, à plusieurs niveaux et impliquant plusieurs acteurs**. Pour compléter au mieux l'innovation dans l'agriculture, nous avons élargi notre approche afin de renforcer les écosystèmes d'innovation rurale enracinés dans les communautés et les économies locales et régionales.

Pour nous connecter avec les innovateurs qui sont déjà à l'origine de changements sur le terrain, nous avons mis en place deux instruments de financement complémentaires : des **hubs d'innovation locale**, qui agissent comme des incubateurs, et des **partenariats d'innovation rurale**, qui soutiennent les projets de mise en œuvre. Ces actions complètent l'intervention du PEI-AGRI de la politique agricole commune (PAC) en étendant le soutien à l'innovation au-delà de la production agricole.

La construction d'écosystèmes d'innovation solides dépend également de la création des conditions appropriées. Par le biais de **critères de sélection des projets**, nous encourageons les solutions ancrées sur le territoire, l'appropriation régionale, la coopération entre plusieurs acteurs, les partenariats intersectoriels et les liens avec les organisations de recherche et de développement. **Les structures intermédiaires au sein des systèmes de gouvernance régionale**, telles que les groupes d'action locale LEADER, jouent un rôle important dans la connexion des différents « nœuds d'innovation » et le renforcement de la collaboration.

Les projets soutenus jusqu'à présent rassemblent des acteurs issus d'un large éventail de secteurs pour créer de nouvelles chaînes de valeur, renforcer les économies régionales et développer des modèles économiques innovants. Outre le financement, le réseau national de la PAC fournit un **soutien à l'innovation pour aider les projets à élaborer des modèles d'entreprise et d'impact durables** qui peuvent perdurer au-delà de la période de financement.

Notre expérience montre également que les écosystèmes d'innovation rurale performants sont étroitement liés à une gouvernance à plusieurs niveaux et bénéficient d'une **approche fondée sur la « capacité de renforcer la capacité »**. Renforcer la capacité des personnes et des organisations à soutenir les autres crée un effet boule de neige, permettant aux écosystèmes d'innovation de se développer, de s'adapter et de générer des avantages durables pour les zones rurales.



Matteo Gerosa, Fondazione Bruno Kessler et projet SMART ERA

Le projet SMART ERA, financé dans le cadre d'Horizon Europe, explore la manière dont les **outils numériques, la conception participative et les paquets d'innovation intelligente intégrés** peuvent contribuer à revitaliser les communautés rurales. Le projet, qui s'étend sur six régions pilotes dans 10 pays, aborde les obstacles communs à l'innovation rurale, notamment le capital humain limité et les liens faibles entre les acteurs locaux de l'innovation.

L'une des leçons les plus claires tirées de trois années d'expérimentation est que les communautés ne sont pas le public de l'innovation rurale, mais son moteur. Les territoires ruraux sont trop souvent considérés comme des lieux où les solutions sont apportées plutôt que conçues. Notre travail a montré que **l'innovation durable naît de la prise en charge locale et de la participation active**.

Pour ce faire, SMART ERA **combine des boîtes à outils de co-conception physiques et numériques avec des approches d'engagement sur mesure** qui évitent de surcharger les capacités locales. Deux rôles se sont avérés particulièrement importants : les « **animateurs communautaires** », qui mobilisent les différents acteurs locaux, et les « **pilotes-orchestrateurs** », qui comblent le fossé entre les fournisseurs de technologies et les communautés. Ils contribuent à traduire les besoins locaux en actions concrètes, à instaurer la confiance entre les acteurs et à pérenniser la collaboration au-delà de la phase initiale du projet.

Notre expérience montre également que **la technologie à elle seule ne suffit pas**. Les outils numériques nécessitent des utilisateurs, des dispositifs de gouvernance et un soutien à long terme pour rester pertinents après la fin du financement du projet. C'est pourquoi SMART ERA promeut des paquets d'innovation intelligente, **combinant la technologie avec des politiques locales de soutien et l'innovation sociale**.

Enfin, l'élargissement de l'innovation nécessite l'**implication active de l'ensemble de l'écosystème local de l'innovation**. La collaboration entre le monde universitaire, les communautés, les entreprises et les autorités publiques permet de relier les connaissances, les investissements, la légitimité et la prise de décision, ce qui fait passer l'innovation d'expériences pilotes isolées à des écosystèmes d'innovation rurale plus connectés, résilients et durables.

Comment le Pacte rural prend forme en Europe : expériences nationales et régionales

En Europe, le Pacte rural inspire de plus en plus de nouvelles approches de gouvernance et de coopération entre les parties prenantes aux niveaux national et régional. Malgré des contextes différents, ces initiatives partagent des objectifs communs : renforcer la participation, améliorer la coordination entre les secteurs et les niveaux de gouvernance, et promouvoir le développement rural intégré.

Du processus de Pacte rural axé sur les acteurs aux Pays-Bas à l'Agenda rural de Catalogne et au travail de la Flandre qui relie le Pacte rural aux stratégies rurales intégrées, cet article explore la manière dont ces expériences mettent en pratique les principes du Pacte rural.



Ben van Essen,
Pacte rural néerlandais et Alliance européenne des communautés rurales (ERCA)

Le Pacte rural néerlandais (RPNl) a été créé en 2024 en tant que plateforme pilotée par les parties prenantes, réunissant les membres néerlandais du Pacte rural. Elle s'est transformée en un réseau de plus de 150 membres, soutenu par une structure de travail, un manifeste pour les zones rurales et, depuis mars 2026, un plan de travail soutenu par le ministère de l'Agriculture.

Notre expérience montre la valeur d'une **plateforme de dialogue et de coopération autour d'une vision commune des zones rurales**. Plutôt que de devenir un terrain de jeu politique, le RPNl promeut une **propriété qui transcende les intérêts sectoriels**.

Cette vision se traduit par un agenda rural avec des actions concrètes, portées par l'engagement de nos membres. Nous pensons que cette approche collaborative constitue une base solide pour le développement rural à long terme.

Informations par pays : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/countries_en

Note d'information : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/publications/making-rural-pact-happen-member-states_en

Sergi Méndez et Albert Puigvert, Association des initiatives rurales de Catalogne, Espagne





L'une des leçons clé tirées de l'expérience de la Catalogne est que la participation des parties prenantes ne suffit pas à elle seule. Un impact durable nécessite de **transformer la participation en structures de gouvernance, en responsabilités partagées et en instruments politiques**.

À travers l'Agenda rural catalan, les administrations publiques, les collectivités locales, la société civile, les universités et les acteurs socio-économiques ont construit un **cadre permanent de dialogue et de collaboration territoriaux** autour d'une vision commune. Cela a permis de passer d'actions isolées à des actions intégrées à tous les niveaux de gouvernance et dans tous les secteurs.

Une autre leçon est que **la gouvernance rurale doit conduire à un changement de politique**. La Catalogne traduit les principes du Pacte rural en un test rural (rural proofing) et un cadre législatif – le Statut des municipalités rurales – qui contribue à garantir que les perspectives rurales sont systématiquement prises en compte dans la prise de décision publique.



Kevin Grauwels, Agence flamande des terres, Belgique

La Flandre utilise l'approche du Pacte rural pour développer une **vision commune des zones rurales grâce à une large participation des parties prenantes**. Des ateliers, une enquête en ligne et des auditions au Parlement flamand ont rassemblé les acteurs et le grand public pour élaborer une vision commune des communautés rurales.

L'étape suivante consiste à traduire cette vision en **actions coordonnées au sein du gouvernement**, soutenues par le test rural et un centre de connaissances reliant la recherche, la pratique et les politiques.

À l'avenir, les plans de partenariat nationaux et régionaux proposés et l'objectif de 10 % de dépenses rurales offrent une **opportunité de mettre en place des stratégies de développement rural plus intégrées**. Le Pacte rural peut fournir un cadre commun pour l'engagement des parties prenantes, une gouvernance plus solide et une meilleure coordination des mesures visant à répondre aux besoins et aux opportunités des zones rurales.

Pourquoi l'engagement politique est-il important pour l'Europe rurale ?

Les gouvernements nationaux et les autorités régionales de toute l'Europe, ainsi que les institutions de l'UE, utilisent de plus en plus le Pacte rural comme cadre pour renforcer la coopération, la visibilité et l'engagement à long terme en faveur des zones rurales.

Par leurs engagements politiques, les signataires mettent en évidence des priorités communes, soutiennent des approches plus intégrées du développement rural et renforcent la collaboration entre les différents niveaux de gouvernance et les différents secteurs.

De l'accent mis par la Finlande sur la coordination intersectorielle à la perspective régionale des Asturies basée sur les territoires, en passant par le rôle institutionnel du Comité économique et social européen, cet article explore pourquoi l'engagement politique est important et comment il peut contribuer à renforcer l'avenir de l'Europe rurale.



Sari Essayah,
Ministère de l'Agriculture et des Forêts, Finlande

Pour la Finlande, la formalisation de notre engagement par le Pacte rural était une étape naturelle pour réaffirmer notre engagement de longue date en faveur de la politique rurale et du développement rural. Le moment choisi était particulièrement opportun, après la finalisation du rapport national sur la politique rurale, le débat parlementaire qui s'en est suivi et le début des préparatifs de la prochaine période de financement de l'UE.

Les engagements politiques contribuent à renforcer la coopération à long terme en **renforçant l'importance de travailler ensemble à travers les secteurs et les niveaux de gouvernance**. Ils encouragent le développement de structures et de forums qui rassemblent les pouvoirs publics et les parties prenantes autour d'objectifs communs. En Finlande, le Conseil de la politique rurale, que je préside, constitue une plateforme de collaboration intersectorielle bien établie, qui contribue à coordonner la politique rurale et à soutenir les approches intégrées au développement rural.

Entre novembre 2025 et septembre 2026, huit gouvernements nationaux et régionaux ont pris des engagements politiques en faveur du Pacte rural.

Découvrez ces engagements et d'autres engagements des autorités publiques envers le Pacte rural : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/public-authorities-commitments_en



Marcelino Marcos Líndez,
Ministère de l'Environnement rural et de la Politique agraire, Asturies, Espagne

Pour les Asturies, l'engagement dans le Pacte rural renforce la voie déjà amorcée par notre propre Pacte pour l'Asturie rurale : une feuille de route commune, avec des mesures concrètes allant jusqu'en 2030, construite par le dialogue avec les acteurs ruraux.

De tels engagements politiques contribuent à coordonner les administrations publiques, les secteurs productifs et les communautés rurales, tout en promouvant des **réponses intégrées adaptées aux besoins spécifiques de chaque territoire**. Cette ambition nécessite toutefois des ressources adéquates.

Le maintien d'une politique agricole commune forte, avec un financement suffisant pour le développement rural, est essentiel pour transformer la coopération en opportunités réelles, en activité économique et en cohésion territoriale.



Stoyan Tchoukanov,
Comité économique et social européen (CESE), Belgique

Les engagements politiques pris dans le cadre du Pacte rural sont précieux, car ils contribuent à **garantir que les politiques rurales sont élaborées avec les citoyens**, et pas seulement pour eux, et à renforcer la visibilité, la mise en œuvre et le suivi des actions convenues.

L'engagement du CESE à l'égard du Pacte rural vise à renforcer le rôle de la société civile organisée dans la construction de l'avenir des zones rurales de l'UE. Les agriculteurs, les entreprises, les travailleurs, les coopératives, les organisations de jeunesse et les communautés locales ont tous un rôle à jouer dans l'identification des besoins et la mise en œuvre de solutions.

En favorisant le dialogue, la coopération et la responsabilité partagée, le Pacte rural contribue à faire entendre la voix des zones rurales et à ne laisser aucun territoire ou aucune communauté rurale de côté.

Piloter le changement sur le terrain : chaque action compte pour la vision rurale

Les membres de la communauté du Pacte rural contribuent activement à la vision à long terme de l'UE pour les zones rurales par le biais d'actions volontaires, petites et grandes, à titre individuel ou au nom de leurs organisations.

Grâce à des initiatives concrètes répondant à des besoins locaux divers, les parties prenantes, qu'il s'agisse de citoyens, d'entrepreneurs et d'universitaires ou d'agriculteurs, d'ONG et d'autorités publiques, contribuent à la réalisation des objectifs de la vision rurale.

Lisez les témoignages de trois membres de la communauté qui expliquent leurs actions et pourquoi ils ont choisi d'agir pour la vision rurale.



Marieta Okenková,
Université slovaque d'agriculture et Parlement rural slovaque

La vision slovaque pour des zones rurales plus attractives en 2040 a été élaborée sur sept ans, dans le cadre des projets Horizon PoliRural et PoliRuralPlus. Il s'agit d'un document vivant, élaboré au travers d'un dialogue participatif, d'activités de prospective, de consultations des parties prenantes et d'une collaboration intersectorielle impliquant les municipalités, les experts, la société civile, les communautés rurales et urbaines et les décideurs politiques.

Le processus a **transformé les besoins locaux et les défis territoriaux en une vision commune à long terme et en actions concrètes** pour un développement rural résilient, inclusif et innovant. Cette vision s'est progressivement reflétée dans plusieurs politiques nationales et cadres stratégiques, renforçant sa pertinence pratique et son impact à long terme. Elle démontre comment la coopération peut améliorer la gouvernance rurale, inspirer la reproduction des bonnes pratiques, renforcer le réseautage entre les acteurs ruraux et mobiliser des partenariats pour l'avenir rural de l'Europe.

Soumettre une action pour la vision rurale : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/actions-rural-vision_en

Parcourez les actions existantes pour vous inspirer : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/actions-rural-vision/actions/search_en

Patrice Joly et Dominique Faure,
Institut des Hautes études des mondes ruraux (IHEMRu), France





Nous formons les décideurs publics et privés en France afin qu'ils aient une meilleure compréhension des zones rurales et puissent intégrer leurs défis, leurs atouts et leurs dynamiques dans les décisions d'aujourd'hui et de demain. À travers son travail, l'IHEMRu contribue à promouvoir la recherche dans les zones rurales et les connaissances scientifiques issues des échanges européens, afin d'**éclairer les politiques publiques et de favoriser l'innovation régionale**.

Les actions pour la vision rurale sont particulièrement précieuses car elles mettent en lumière des exemples inspirants, encouragent la collaboration et rassemblent les parties prenantes engagées dans le soutien aux communautés rurales. Cette approche valorise les zones rurales, favorise leur intégration dans les politiques publiques et soutient leur capacité à relever les défis environnementaux, alimentaires, énergétiques et démographiques.



Salvatore Coppola-Finegan,
EcoCitizen, Luxembourg

ANNE-MARIE est une plateforme numérique et une application mobile qui permet aux communautés rurales du Luxembourg de mieux surveiller les écosystèmes forestiers, contribuant ainsi à l'éducation scientifique et à la sensibilisation écologique.

Plus de la moitié de nos forêts appartient à de petits propriétaires forestiers familiaux, et les personnes les plus proches de ces espaces n'apparaissent que rarement dans les données nationales. Associer élèves, forestiers et outils de science citoyenne permet de mettre en lumière les paysages et les propriétaires fonciers.

Les actions en faveur de la vision rurale sont importantes car l'Europe rurale concerne principalement de petits acteurs qui n'ont pas leur mot à dire au niveau des politiques. Soumettre une action permet de rendre leur travail visible dans l'ensemble de l'UE !

Connecter les gens, inspirer l'action : au cœur des groupes communautaires du Pacte rural

Les défis du développement rural sont de plus en plus complexes et interconnectés, ce qui crée un besoin croissant d'espaces où les acteurs peuvent échanger leurs expériences et apprendre les uns des autres. Les groupes communautaires du Pacte rural rassemblent des praticiens, des décideurs politiques, des chercheurs et la société civile autour de sujets ruraux communs, renforçant le dialogue, la collaboration et l'apprentissage entre pairs dans toute l'Europe.

Lisez les témoignages de trois coordinateurs de groupes communautaires qui partagent ce qui les motive, les initiatives qu'ils développent et leurs priorités futures pour les groupes.



Nancy Duxbury,
Groupe Culture et créativité

La culture et la créativité sont au cœur du développement local, contribuant à l'éducation, à la cohésion sociale, à la qualité de vie, aux économies locales, à l'innovation, à la gestion responsable de l'environnement, au tourisme et à l'évolution démographique. Pourtant, les praticiens et les organisations de ce domaine restent vulnérables en raison de l'**attention limitée accordée par les pouvoirs publics** et du **soutien insuffisant** adapté à leurs besoins spécifiques.

Notre groupe réunit un éventail d'acteurs, notamment des producteurs culturels, des petites entreprises et des associations, des agences publiques et des chercheurs. Il aide les membres à se sentir moins isolés et vise à **favoriser des initiatives collectives qui peuvent influencer les politiques et la planification**.

S'engager réellement va au-delà du simple partage d'informations. Il nécessite des **occasions régulières de nouer des relations, d'identifier des priorités communes et de développer des actions conjointes**. Des webinaires, des salons consacrés aux projets et des publications contribuent à maintenir la dynamique, en soutenant le suivi pratique et des cadres politiques plus solides pour la culture et la créativité dans les zones rurales.

Rejoignez un groupe communautaire : https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/join-community-action_en



David de Ugarte,
Groupe Dépeuplement et repeuplement des zones rurales

Notre groupe communautaire n'en est encore qu'à ses débuts, mais il aide déjà les organisations confrontées à des défis similaires à se rencontrer et à explorer les possibilités de collaboration. La participation significative est encore en cours de construction, mais semble se développer **lorsque les membres se sentent écoutés**, que les réunions ont des **ordres du jour clairs mais flexibles** et que les conversations **se concentrent sur des problèmes locaux réels**.

Pour en tirer le meilleur parti, les membres doivent participer régulièrement, partager leurs expériences en toute transparence et se montrer ouverts à des petites expérimentations ainsi qu'aux déplacements. Les activités pratiques jusqu'à présent comprennent des sessions d'échanges informels. À l'avenir, notre priorité est de passer progressivement à l'**accompagnement de projets trans-européens entre des organisations de la société civile rurales**.



Klaus Ehrlich,
Groupe Tourisme rural

En transformant les expériences individuelles en connaissances et en actions collectives, les groupes communautaires offrent un espace de confiance pour l'échange, le réseautage, l'apprentissage entre pairs et la collaboration entre régions et pays. **La participation active augmente lorsque les membres voient des opportunités claires** de contribuer à l'expertise, de partager et de discuter de nouvelles idées, et de bénéficier des connaissances des autres.

Ils **se concentrent sur les besoins concrets et les résultats pratiques**, tels que le développement de projets, le partage des meilleures pratiques, la défense commune des intérêts ou l'identification de solutions aux défis communs. Ces dernières peuvent ensuite être étendues au niveau européen ou adaptées aux conditions locales spécifiques.

Au sein de notre groupe, nous avons créé des **groupes de travail thématiques** et un référentiel de connaissances, et nous organisons des **événements en présentiel**. Renforcer la prise de décision basée sur des données probantes grâce à la recherche, à la collaboration intersectorielle et à l'établissement de liens pratiques entre pairs est une priorité clé pour l'avenir.

Responsable d'édition : Hugo Almeida, Chef d'unité – Zones rurales et réseaux, AGRI-D1, Direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne
Contenu et édition : Direction générale de l'agriculture et du développement rural, AGRI-D1 et Bureau d'appui au Pacte rural
Remerciements :
- Principaux contributeurs : Raffaele Fitto, Urszula Budzich-Tabor, Radim Sršeň, Edina Ocsko, Lidija Pavić-Rogošić, Michelle McKiernan, Franck Leroy, Fernando Riaza, Michael Flood, José Ignacio Donoso Salas, Tatiana Ferreira, Alen Mujčinović, Catherine Hua, Ian Dempsey, Luís Matias, María Martos, Rita Trattnigg, Matteo Gerosa, Ben van Essen, Sergi Méndez, Albert Puigvert, Kevin Grauwels, Sari Essayah, Marcelino Marcos Líndez, Stoyan Tchoukanov, Marieta Okenková, Salvatore Coppola-Finegan, Dominique Faure, Patrice Joly, Klaus Ehrlich, Nancy Duxbury, David de Ugarte
- Mise en page : Bureau d'appui au Pacte rural
- Photo de couverture : ©IvanMikhaylov sur Getty Images

Toutes les éditions du magazine Vision rurale peuvent être téléchargées en ligne. Vous pouvez également commander une version papier en consultant les publications de l'UE : op.europa.eu/fr/publications.
Le contenu du magazine Vision rurale ne reflète pas nécessairement l'opinion officielle des institutions de l'Union européenne.
Manuscrit achevé en septembre 2026 | Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2026 © Union européenne, 2026.
Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source.

La politique de la Commission en matière de réutilisation de l'information est mise en œuvre par la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2011/833/oj).
Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.
Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Pour de plus amples informations sur l'Union européenne : europa.eu

Visitez le site web du Pacte rural de l'UE
ruralpact.rural-vision.europa.eu

Suivez le Pacte rural de l'UE sur les réseaux sociaux
facebook.com/EURuralPact x.com/EURuralPact linkedin.com/company/eu-rural-pact
youtube.com/@EUruralpact

Print ISBN: 978-92-68-43924-1 ISSN: 2812-2623 doi:10.2762/8355531 KF-01-26-067-FR-C
PDF ISBN: 978-92-68-43923-4 ISSN: 2812-2631 doi:10.2762/1432722 KF-01-26-067-FR-N

Accédez à la version en ligne du magazine

Office des publications de l'Union européenne
Droit | Données | Publications

